

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023 TRANSFORMEZ UN IMPÔT EN INVESTISSEMENT

AFFECTEZ VOTRE SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE À LA PROMOTION DE
L'INDUSTRIE ET DE VOS MÉTIERS !



APMI AURA C'EST QUOI ?

L'APMI - Association pour la Promotion des Métiers de l'Industrie en région AURA a été créée en 2021 par les Industries de la Métallurgie (UIMM) et des Industries Électriques et Gazières (SGE des IEG) afin de mener conjointement les missions de valorisation de l'industrie et de promotion de ses métiers et formations par l'organisation d'actions et d'évènements auprès du grand public.

En affectant à APMI Aura la part libératoire de votre taxe d'apprentissage (13%) vous la dotez des ressources pour poursuivre sa mission.

>> LES MISSIONS DE NOTRE ASSOCIATION :

- Promouvoir les métiers de l'industrie
- Contribuer à l'attractivité des entreprises industrielles de notre territoire
- Informer sur les parcours de formation aux métiers de l'industrie
- Faciliter à terme le recrutement pour les entreprises industrielles
- Renforcer les emplois et les compétences du tissu industriel local

Pour que vous puissiez voir les bénéfices, voici quelques exemples d'actions que nous réalisons grâce aux fonds collectés de la Taxe d'Apprentissage :



>> LA CARAVANE DES MÉTIERS :

La Caravane des métiers est un évènement créé afin de faire découvrir de façon ludique nos métiers à tous les habitants de la région. Collégiens, lycéens, étudiants, parents, professionnels en reconversion, demandeurs d'emploi...



>> LE VILLAGE DE L'INDUSTRIE :

Le principe ? Implanter dans un bassin (ex. ci-dessus secteur de l'Albanais) un espace regroupants des entreprises industrielles, les structures d'accompagnement au public, un espace démos métiers puis faire venir les établissements scolaires ainsi que le grand public afin de les sensibiliser sur les métiers et l'emploi dans nos entreprises industrielles.

>> ET PLEIN D'AUTRES ACTIONS EN SAVOIE...

Forums, Semaine de l'Industrie, visites d'entreprises, dispositifs mobiles de découverte des métiers, Job Dating, salons de recrutement, escape game...

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

TRANSFORMEZ UN IMPÔT EN INVESTISSEMENT

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À APMI ?

>> ATTENTION !

LES MODALITÉS POUR AFFECTER VOTRE TAXE CHANGENT EN 2023.
DÉCOUVREZ LA PLATEFORME SOLTÉA ET SON AGENDA !

Cette année, nous vous proposons sur la plateforme Soltéa, de choisir pour votre affectation APMI Aura sous son nom ou son numéro Siret dans le menu déroulant. Vous donnerez à nos actions les moyens de se généraliser.

>> UN PROCESSUS EN 3 ÉTAPES

1 Avril

CALCULER le montant dû au titre de la masse salariale 2022 via la DSN d'avril




Au service de notre protection sociale

2 Du 5 au 15 mai 2023

DÉCLARER ET PAYER ce montant à l'Urssaf via la DSN d'avril 2023

5 mai 2023 : pour les entreprises de plus de 50 salariés
15 mai 2023 : pour les entreprises de moins de 50 salariés

3 Du 25 mai à mi-septembre 2023

RÉPARTIR le montant

L'entreprise exprime son choix d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage à


Association pour la Promotion des Métiers de l'Industrie

Dénomination complète de l'association ou SIRET n° 899 101 448 00012

via la plateforme  de la Caisse des Dépôts

Pour information, la Caisse des Dépôts versera les fonds aux bénéficiaires à compter du **15 juillet 2023**.

BESOIN DE + D'INFOS ?

CONTACTEZ ARMELLE SARAZIN UIMM SAVOIE :

secretariat@ui-savoie.com - 04 79 26 85 10